

## Les dynamiques de contre-réforme agraire au Sud et au Nord<sup>1</sup>

Enrique Castañón Ballivián, George Tonderai Mudimu, Mnqobi Ngubane et Melanie Sommerville<sup>2</sup>

**Tout au long du 20<sup>e</sup> siècle, plusieurs pays dans le monde ont entrepris d'ambitieuses réformes agraires redistributives et restitutives, en vue d'une répartition plus équitable. Les acquis de ces réformes sont aujourd'hui menacés par de nouvelles dynamiques d'accaparement. Celles-ci, aux formes variées, agissent comme des contre-réformes, en re-concentrant les droits fonciers en faveur du capital au détriment des communautés paysannes et indigènes.**

Certaines régions du Sud et du Nord global, après avoir entrepris, il y a longtemps ou plus récemment, des réformes agraires et foncières font face aujourd'hui à une dynamique de re-concentration des terres au profit de fragments différenciés du capital agraire. Cet article analyse la remise en cause des acquis des réformes agraires redistributives, en mettant en évidence les causes profondes de ce phénomène, ses conséquences pour les bénéficiaires de ces réformes et ses implications pour les mobilisations politiques

1. Version réduite d'un texte présenté à la Conférence internationale sur l'accaparement des terres, Land Deal Politics Initiative – LDPI, Bogota, 19-21 mars 2024, sous le titre : « *Capital grabs back: Agrarian counter reform dynamics in the global South and North* ».

2. Respectivement professeur en développement international à l'Université de Londres ; professeur au département des sciences du développement de l'Université Marondera des sciences et des technologies agricoles (MUAST), Zimbabwe ; professeur au département d'anthropologie et de sociologie de l'Université Nelson Mandela, Afrique du Sud ; et chercheuse postdoctorante au département des études sur l'environnement international et le développement de l'Université norvégienne des sciences de la vie (NMBU).

contemporaines en faveur d'une redistribution plus équitable des terres.

La récupération par le capital des terres redistribuées ou restituées constitue une tendance historique lourde qui s'inscrit dans le cadre plus large de l'accaparement global des terres. Depuis quelques années, cette dynamique s'accélère à un rythme inquiétant, malgré les revendications populaires persistantes en faveur d'une restitution plus équitable des terres. Si l'accaparement des terres par le capital constitue déjà une problématique centrale, sa capacité à récupérer les parcelles précédemment redistribuées ou restituées est encore plus préoccupante, car elle réduit à néant les acquis durement obtenus des luttes historiques pour la justice sociale qui ont fondé ces réformes agraires.

Quels sont les facteurs spécifiques et structurels qui rendent les terres redistribuées ou restituées vulnérables à une re-concentration et à une réappropriation par le capital ? Et quelles en sont les implications en matière de différenciation sociale et de mobilisations politiques des luttes agraires ? Telles sont les deux grandes questions qui guideront notre raisonnement. Pour y répondre, nous nous pencherons successivement sur le contexte historique des accaparements de terres et des réformes foncières à l'échelle mondiale, l'émergence des contre-réformes agraires, ainsi que sur le phénomène de la « reprise du contrôle » des terres par le capital dans le Sud et le Nord planétaires.

Pour conclure, nous proposerons une réflexion sur les implications théoriques et politiques plus larges de ce phénomène qui marque un retour en force du capital aux dépens des avancées obtenues grâce aux réformes agraires redistributives, consolidant ainsi un processus de contre-réforme agraire.

### **Comprendre l'accaparement mondial des terres**

Bien que le phénomène sous-jacent ait émergé bien avant la popularisation du terme, l'expression « accaparement global des terres » s'est largement diffusée parmi les militant·es et les chercheur·euses après la publication, en 2008, d'un rapport de l'ONG internationale GRAIN (2008). À cette époque, le monde était frappé par une double crise : une crise alimentaire, marquée par la flambée des prix des denrées, et une crise financière, alimentée par des pratiques de prêts prédateurs, une prise de risques excessive

sur les marchés et la prolifération d'actifs toxiques au sein des grandes banques internationales.

Le rapport de GRAIN mettait en lumière une vague récente d'acquisitions foncières à grande échelle, qu'il associait aux tentatives des gouvernements, des grandes entreprises agroalimentaires et des investisseurs de garantir leur sécurité alimentaire et financière. Il soulignait également le rôle croissant des agrocarburants comme moteur du phénomène. Dans la foulée, GRAIN a lancé le site « [farmlandgrab.org](http://farmlandgrab.org) » pour recenser et archiver les articles de presse traitant de ces acquisitions foncières massives.

Dans les années qui ont suivi, d'autres organisations internationales ont produit leurs propres analyses. Tandis que certains acteurs du développement y voyaient une opportunité pour dynamiser les économies rurales, les critiques dénonçaient ces investissements comme une menace pour les droits fonciers locaux, les moyens de subsistance des populations et la sécurité alimentaire (Cotula et col., 2009 ; Daniel et Mittal, 2009 ; von Braun et Meinzen-Dick, 2009 ; Deininger et Byerlee, 2011).

D'un point de vue géographique, les premiers rapports décrivaient le phénomène comme un processus du Nord vers le Sud, suggérant que les acquisitions foncières massives se concentraient principalement en Afrique, avec quelques cas en Amérique latine et en Asie centrale et du Sud-Est. Les médias ont particulièrement mis en avant les investissements réalisés par des fonds souverains et autres acteurs financiers étrangers. Une des premières études académiques sur le sujet, celle de Zoomers (2010), s'inscrivait dans cette perspective en décrivant l'accaparement des terres comme une forme d'*« étrangérisation de l'espace » (foreignisation of space)*.

Le lancement de la « Land Deal Politics Initiative » (LDPI) et l'organisation de la première Conférence internationale sur l'accaparement des terres ont permis d'élargir et de complexifier cette analyse. En parallèle, les travaux du comité de coordination du LDPI et d'autres chercheur·euses en « *Critical Agrarian Studies* » ont apporté de nouvelles perspectives.

L'une de ces contributions majeures (Borras et col., 2011) a révélé que loin d'être un simple phénomène Nord-Sud, l'accaparement des terres impliquait également des dynamiques Sud-Sud et des formes de « *colonialisme interne* ». Loin de se limiter à l'Afrique, l'Amérique latine et certaines régions d'Asie, d'autres recherches ont mis en lumière des cas similaires dans le Nord global (Holt-Gimenez

et col., 2011 ; Magnan, 2012), en Eurasie postsoviétique (Visser et Spoor, 2011) et en Russie (Visser et col., 2012).

Dans le même temps, l'attention s'est déplacée des seuls investisseurs financiers vers les firmes agro-industrielles (Amanor, 2012 ; Clements et Fernandes, 2013), mais aussi des acteurs transnationaux vers les gouvernements nationaux et les élites locales (Wolford et col., 2013). L'accaparement des terres n'était plus seulement envisagé comme une opération « par le haut », réalisée par des grandes firmes et institutions, mais aussi comme un phénomène « d'en bas », reposant sur des mécanismes plus diffus (Hall, 2013 ; Cousins, 2013).

Si les premières études se focalisaient sur les acquisitions foncières en tant que telles, il est rapidement apparu que le phénomène impliquait des transformations bien plus larges du contrôle des terres, à la fois « *de jure* » et « *de facto* » (Peluso et Lund, 2011). Les chercheur·euses ont ainsi identifié des formes d'accaparement non directement liées à l'agriculture, comme l'accaparement vert (*green grabbing*), où les terres sont acquises sous prétexte de conservation environnementale (Fairhead et col., 2012), ou encore l'accaparement de l'eau (*water grabbing*), où les ressources hydriques sont monopolisées (Mehta et col., 2012).

Le lancement du site *landmatrix.org* par un consortium international, a fourni une base de données permettant de mieux suivre et analyser ces transactions foncières à grande échelle. Au cours des quinze dernières années, la recherche académique sur l'accaparement des terres a littéralement explosé. À titre indicatif, une recherche sur Google Scholar du terme « *global land grab* » entre 2008 et janvier 2023 a donné 4 260 résultats. Cette prolifération d'écrits sur le sujet (Scoones et col., 2013) a donné lieu à de multiples études de cas et à de nombreuses analyses typologiques des dynamiques agraires sous-jacentes (Borras et Franco, 2012).

Des appels à des approches méthodologiques et théoriques plus rigoureuses ont suivi. Edelman et col. (2013) ont notamment souligné que la première vague de recherches s'était souvent appuyée sur des bases de données globales, des enquêtes rapides et des études locales, parfois au détriment d'une analyse plus ancrée dans les réalités historiques et juridiques locales.

Dans cette optique, Li (2011) a joué un rôle majeur, en insistant sur la nécessité de replacer la question du travail au centre des débats, soulignant qu'il est peu probable que ces acquisitions

génèrent les bénéfices escomptés par certains acteurs du développement. Au contraire, elles risquent d'accélérer la dépossession et l'appauvrissement dans un système capitaliste globalisé marqué par une croissance sans emploi (*jobless growth*).

Si certaines transactions foncières n'ont jamais abouti ou se sont rapidement effondrées (Borras et col., 2022), le débat sur l'accaparement des terres n'en reste pas moins crucial. Comme l'a souligné la LDPI (2023), d'importantes questions demeurent et notamment celle-ci : quelles nouvelles configurations entre terre, travail et capital ont émergé ces dernières années ?

Ce document de travail propose une approche originale en examinant les dynamiques d'accaparement des terres sur des terres ayant fait l'objet de réformes agraires redistributives et de programmes de restitution foncière. Comparées à la vaste littérature sur les transactions foncières, les études académiques sur l'accaparement des terres après les réformes agraires restent rares. Même lorsque ces programmes sont identifiés comme les précurseurs historiques de transactions contemporaines, leur rôle dans la structuration de ces transactions et leurs implications pour les objectifs redistributifs et restitutifs n'ont été que peu explorés.

Notre travail constitue donc une première tentative d'analyse de cette question, en mettant en évidence les mécanismes qui contribuent à l'approfondissement des rapports marchands, à la résurgence du capital, à l'accélération de la différenciation des classes rurales et, *in fine*, à la re-concentration foncière. Comprendre ces dynamiques de « reprise en main par le capital » (*capital grabs back*) est fondamental dans la mesure où elles risquent de compromettre les objectifs de justice sociale et d'émancipation portés par les luttes foncières historiques. Dans la section suivante, nous proposons un panorama historique des programmes de réforme agraire et de restitution foncière, en les replaçant au cœur de l'économie politique agraire.

### **Les réformes agraires redistributives et restitutives**

Dans son acception contemporaine, la réforme agraire a d'abord été conçue comme un levier d'éradication de la grande propriété foncière parasitaire. Cette classe agraire, perçue comme un obstacle majeur à la modernisation de l'agriculture – autrement dit à l'expansion des rapports capitalistes – était jugée improductive, car reposant essentiellement sur l'extraction de rentes et la

sous-utilisation des ressources. Elle apparaissait ainsi comme un vestige anachronique des régimes coloniaux, en contradiction avec les luttes de libération nationale et leurs ambitions politiques et développementales.

Les luttes paysannes contre la grande propriété foncière paraitaire ont marqué l'histoire moderne depuis au moins la Révolution française. Mais ces « guerres paysannes » ont été particulièrement intenses et répandues entre les années 1910 et 1970, comme l'a analysé Eric Wolf (1999). Le début du 20<sup>e</sup> siècle a été secoué par de grands soulèvements paysans, notamment celui de Zapata au Mexique et celui des communes paysannes en Russie. D'autres insurrections de grande ampleur ont émergé durant l'entre-deux-guerres, en Chine, puis après 1945, au Vietnam, en Bolivie, en Algérie, à Cuba et au Mozambique. Ces révoltes massives n'étaient pas de simples réactions à des crises locales, mais des réponses à des bouleversements sociaux profonds, engendrés par le développement du capitalisme à l'échelle mondiale (Wolf, 1999).

Les répercussions des « guerres paysannes » ont profondément influencé les débats sur la réforme agraire en tant que projet politique, particulièrement dans le contexte historique de l'après-1945. Très rapidement, la réforme agraire est devenue un enjeu central pendant la Guerre froide, alors que les États-Unis et l'URSS se livraient une lutte sans merci pour asseoir leur influence dans le tiers-monde. L'urgence et la popularité des réformes agraires traversaient les clivages idéologiques. Cependant, comme le souligne Henry Bernstein (2002), les visions concernant les acteurs impliqués et les résultats escomptés de ces réformes divergeaient considérablement.

La vision libérale dominante (bourgeoise) voyait la réforme agraire comme un outil de restructuration des régimes fonciers, visant à établir un système de propriété privée grâce auquel les agriculteurs et agricultrices indépendants entreraient en compétition sur le marché, favorisant ainsi la modernisation capitaliste de l'agriculture. Dans cette perspective, un État éclairé, guidé par des intellectuels réformistes, était souvent perçu comme le moteur du changement.

De l'autre côté, les marxistes considéraient la réforme agraire comme une composante essentielle d'une révolution sociale radicale, impliquant une alliance entre ouvrier·ères et paysan·nes. L'éradication de la grande propriété foncière prédatrice était vue

comme une condition nécessaire pour libérer les forces productives agricoles, générer des excédents et alimenter un processus d'industrialisation progressiste.

Enfin, une troisième approche, que l'on pourrait qualifier d'« agrarianiste<sup>3</sup> », plaçait les paysan·nes au cœur de la lutte pour la réforme agraire. Contrairement aux marxistes, cette vision défendait une agriculture à petite échelle, qu'elle jugeait non seulement plus favorable au développement, mais également moralement supérieure.

Ces approches concurrentes ont influencé de manière complexe et nuancée les politiques et pratiques de réforme agraire mises en œuvre durant l'ère développementaliste, entre les années 1950 et 1970. Une caractéristique marquante de cette période historique était le rôle central de l'État, vu comme le gestionnaire et le moteur du développement national. Cet interventionnisme étatique, couplé à l'objectif d'accélérer le « développement », a donné naissance à la « première vague » de réformes agraires dirigées par l'État. Cependant, ce modèle réformiste a pris des formes variées et a produit des résultats contrastés.

La réforme agraire en République de Corée (1950-1969), par exemple, a été marquée par une intervention décisive de l'État visant à établir une structure foncière plus égalitaire, dominée par des exploitations paysannes. Elle est aujourd'hui considérée comme un modèle de réussite, ayant non seulement favorisé l'augmentation de la productivité agricole, mais aussi contribué à l'industrialisation du pays (Jang, 2007).

À l'inverse, la réforme agraire en Bolivie (1953-1970) a débuté sous l'impulsion d'une révolte des paysans aymaras et quechuas, qui ont forcé l'État à légaliser les expropriations foncières. Toutefois, ce processus s'est progressivement transformé en une initiative dirigée par l'État, intégrée dans une stratégie de développement fondée sur la substitution des importations. Son impact a été profondément transformateur, mais inégal. Tandis que les *haciendas* ont été démantelées dans les hauts plateaux et les vallées, elles ont largement été épargnées dans les basses terres (Castillo et Ballerstaedt, 1983).

3. Bernstein considère cette vision comme « populiste », mais nous pensons que le terme « agrarianiste » définit mieux et stigmatise moins la centralité qu'il attribue aux ménages agricoles.

La manière dont les terres ont été redistribuées et financées joue également un rôle clé dans le succès des réformes. À cet égard, la réforme agraire menée au Japon dès 1945 est également jugée comme un modèle de réussite. Non seulement près d'un tiers des terres agricoles ont été redistribuées, bénéficiant à environ 70 % des foyers, mais la réforme a aussi intégré des mécanismes de soutien essentiels, tels que le plafonnement des propriétés foncières, des assurances agricoles subventionnées par l'État, des crédits à la production, et une forte composante de recherche en agriculture soutenue par l'État (Chang, 2009).

La logique sous-jacente à la réforme agraire dirigée par l'État était d'élargir et d'intensifier la production de produits de base. Pratiquement tous les programmes partageaient cette logique fondamentale, quels que soient leurs intentions politiques, orientations idéologiques et résultats. Elle était souvent présentée comme une nécessité de « modernisation », exigeant innovation technique, spécialisation, crédit, extension et d'autres formes d'intervention/soutien de la part de l'État.

Cette modernisation s'accompagnait, à divers degrés, de mesures (re)distributives ciblant les populations rurales pauvres, et de programmes complémentaires d'infrastructures sociales et économiques. L'action et la supervision de l'État dans tous ces domaines étaient alors considérées comme légitimes et indispensables à leur mise en œuvre – une caractéristique centrale de l'époque du développementalisme. Avec la fin de cette période dans les années 1970, la première vague de réformes agraires redistributives prit fin (Bernstein, 2002 ; Kay, 1998).

Au cours des années 1970, l'économie mondiale entra dans une période de profonds bouleversements. La libéralisation des économies et la promotion du modèle exportateur amorcèrent le déclin des stratégies étatiques, tout en annonçant l'émergence d'une approche centrée sur le marché. Cette nouvelle phase de « mondialisation néolibérale » ouvrit également la voie à une expansion sans précédent du capital financier, à la déréglementation du commerce international, à la privatisation, ainsi qu'à une concentration accrue de la richesse et du pouvoir des entreprises transnationales. Ces évolutions furent rendues possibles par des avancées technologiques rapides dans les domaines du transport, de la communication et de l'information, ainsi que par un retrait sélectif de l'État de la planification économique (Goldin, 2006 ; Harvey, 2005).

Dans de nombreuses régions du monde, cependant, les structures de tenure foncière demeuraient profondément inégales, même là où l'État avait mis en œuvre d'ambitieuses réformes agraires. C'est dire que la question agraire restait largement sans réponse. Il n'a donc pas fallu attendre longtemps avant que la notion de réforme agraire ne refasse surface dans les débats politiques et de développement, mais cette fois sous une forme radicalement différente, adaptée à la nouvelle conjoncture néolibérale (Akram-Lodhi et col., 2009 ; Moyo, 2004).

Promue de manière agressive par la Banque mondiale, une nouvelle vague de réformes agraires assistées par le marché a commencé à s'imposer au début des années 1990. La logique sous-jacente à cette nouvelle approche, comme l'explique Saturnino M. Borras (2003), reposait sur une critique pro-marché des réformes agraires dirigées par l'État précédentes. Ces dernières étaient présentées comme des interventions coercitives, inefficaces, corrompues et coûteuses qui « *ont été plus efficaces pour créer des monstres bureaucratiques et pour coloniser des frontières que pour redistribuer des terres des grands aux petits agriculteurs...* » (Deininger et Binswanger, 1999).

À l'inverse, le programme de réforme agraire assistée par le marché (MLRA – *Market Led Agrarian Reform*) vise à promouvoir un système volontaire basé sur un principe de transactions entre acheteurs et vendeurs consentants, où ces derniers reçoivent un paiement en espèces équivalent à 100 % de la valeur marchande de la terre. Ce modèle repose sur la vision bourgeoise classique, qui considère que les droits de propriété privée sur la terre et sa pleine marchandisation sont des conditions essentielles à une allocation plus efficace des ressources. Bien entendu, ce type de réforme agraire, axée sur le marché, rejette toute intervention directe de l'État, comme le plafonnage de la taille des parcelles ou les interdictions de vente et de location de terres, arguant que de telles mesures créent des distorsions sur le marché foncier, empêchant ainsi les producteurs les plus efficaces d'acquérir et d'accumuler des terres.

Selon cette approche, les services de vulgarisation devraient être décentralisés et/ou privatisés, et l'État ne devrait pas intervenir dans la sélection des terres ni dans le choix des bénéficiaires potentiels. À l'instar de réformes antérieures, cette nouvelle vague de réformes agraires assistées par le marché se présente également

comme un projet « pro-pauvres » (Borras, 2007). Ces programmes visent à cibler des familles pauvres, qui devront toutefois assumer la totalité du coût de la terre. Pour les aider à financer cet achat, les promoteurs préconisent un mécanisme de prêt-subvention flexible, consistant en une somme fixe à rembourser intégralement, avec les taux d'intérêt du marché, ainsi que la formation d'organisations de bénéficiaires pour renforcer leur pouvoir de négociation face aux vendeurs (Borras, 2003).

Le bilan des réformes agraires assistées par le marché, en matière de redistribution des terres, est généralement très modeste. L'un des exemples les plus significatifs est celui du Zimbabwe, où environ 16 % des terres agricoles ont été redistribuées à moins de 6 % des ménages ruraux. À l'opposé, les Philippines offrent un contraste frappant, avec presque aucune terre redistribuée (0,01 %), malgré la mise en œuvre d'un programme de transfert volontaire de terres dans les années 2000 (Borras et McKinley, 2006).

L'expérience du Brésil avec cette approche a également donné des résultats décevants. De 1998 à 2005, le programme *Projeto Cédula da Terra* n'a redistribué que 0,4 % des terres agricoles à seulement 1,3 % des ménages ruraux. La majeure partie des terres redistribuées provenait d'exploitations sous-utilisées ou abandonnées, de petite et moyenne taille. Bien que les grands propriétaires terriens aient initialement soutenu cette initiative assistée par le marché, presque aucun d'entre eux n'y a réellement participé. Selon la théorie, le programme a été décentralisé pour garantir transparence et responsabilité dans son administration. Mais, en pratique, les élites locales ont manipulé le processus, intervenant dans la sélection des bénéficiaires, des terres et des prix.

Le Programme de développement rural en Afrique du Sud, lancé de 1995 à 1999, constitue un autre exemple marquant de cette vague de réformes agraires orientées par le marché. Durant cette période, seulement 1,6 % des terres agricoles du pays a été redistribué, bénéficiant à environ 4 % des ménages ruraux. Là encore, les grands agriculteurs blancs d'Afrique du Sud avaient accueilli favorablement la nouvelle approche. Le programme offrait aux propriétaires fonciers la possibilité de choisir parmi trois options : la réforme agraire, la tenure/loyer foncier et la restitution des terres. Cette

flexibilité a permis aux agriculteurs commerciaux d'éviter la restitution<sup>4</sup>, alors que la grande majorité de la population sud-africaine considérait la réforme agraire comme une revendication de restitution des grandes fermes et plantations appartenant aux Blancs (Borras, 2003 ; Borras et McKinley, 2006).

Les revendications de restitution territoriale ont également occupé une place centrale dans les luttes des peuples autochtones à travers le monde. Historiquement, ces luttes se croisent de manière complexe avec les projets de réforme agraire et d'autres conflits liés à la terre, mais nous les distinguons ici pour des raisons politiques et analytiques. Malgré une histoire longue et complexe, les luttes autochtones pour la terre ont pris une forme contemporaine particulière, façonnée par deux événements majeurs.

D'abord, la Convention de 1989 de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur les peuples autochtones et tribaux a fourni un nouveau cadre offrant des voies institutionnelles formelles pour la lutte des peuples indigènes et inscrivant ainsi cette cause dans l'agenda politique international. Ensuite, l'émergence de la « politique identitaire » a renforcé et légitimé des stratégies politiques basées sur les différences culturelles et l'« essentialisme stratégique » (Wade, 2011).

En Bolivie, par exemple, cette nouvelle vague de revendications territoriales a été véritablement transformatrice. Les près de 23 millions d'hectares reconnus comme « *Tierras Comunitarias de Origen* » (Territoires autochtones) représentent près d'un quart du territoire total du pays. Toutefois, la simple délimitation officielle d'un territoire autochtone ne garantit pas nécessairement l'absence de marchandisation des terres, car les élites autochtones émergentes sont toujours susceptibles d'instaurer des mécanismes informels permettant de marchander l'accès à la terre à des agriculteur-trices capitalistes (Castañón Ballivián, 2022).

### **La contre-réforme agraire**

La contre-réforme agraire désigne l'ensemble des forces qui convergent pour annuler les avancées réalisées par les réformes agraires de redistribution et de restitution des terres. Le concept de contre-réforme trouve ses racines dans les recherches agraires

---

4. Pour Lahiff (2001), la redistribution des terres via la modalité de restitution était négligeable.

menées en Amérique latine (Bellisario, 2007a, 2007b; Kay, 2001). Selon Bellisario, l'application de cette contre-réforme s'accompagne de certaines mises en garde.

Dans son analyse du contexte chilien, Bellisario, s'appuyant sur les travaux de Kay, précise que la contre-réforme agraire ne se réduit pas à une simple nostalgie de l'*hacienda*. Il insiste sur ses manifestations concrètes, y compris sur les exemples de contre-réformes partielles, où des terres arables, qui avaient été vendues ou mises aux enchères, ont été restituées aux anciens propriétaires, et où certaines terres ont été redistribuées aux paysans depuis 1973. Cinquante ans plus tard, le capital a repris la majeure partie des terres aux bénéficiaires paysans. Les ventes de terres à des prix de détresse<sup>5</sup> sont devenues une tendance marquante, dans un contexte où les subventions agricoles publiques étaient limitées. Bellisario situe le contexte chilien dans le cadre d'un projet de modernisation plus vaste, une transition vers un capitalisme agraire d'en haut – celui des grands propriétaires terriens.

Carter (2019), de son côté, met en lumière les fondements idéologiques de la contre-révolution agraire au Chili, en soulignant ses dimensions raciales. Il décrit comment les Mapuches ont été violemment dépossédés de leurs terres après la réforme agraire et met en évidence les continuités historiques des droits fonciers revendiqués par les descendants des colons blancs. Il explique également comment ces propriétaires terriens ont formé une alliance stratégique avec l'armée en amont du coup d'État de 1973. Son analyse s'inscrit dans le contexte géopolitique plus large de la Guerre froide, marqué par les politiques opposées de la gauche et de la droite, y compris les réformes antérieures mises en œuvre par le gouvernement Frei, influencées en partie par les États-Unis.

Ceux qui soutenaient la contre-réforme agraire au Chili cherchaient à accélérer la transition vers un système capitaliste tout en contrant le communisme. Autrement dit, la transition agraire «d'en haut», telle qu'illustrée par Bellisario, n'était pas un processus

5. NdT. Une vente à prix de détresse désigne une vente de biens (dans ce cas, des terres agricoles) réalisée à un prix beaucoup plus bas que leur valeur marchande réelle, souvent en raison de pressions économiques ou de difficultés financières du vendeur. Cette situation survient généralement lorsque le vendeur est contraint de vendre rapidement, par exemple, en raison de dettes impayées, de difficultés économiques personnelles ou d'une situation de crise. Dans ces conditions, les vendeurs n'ont pas d'autre choix que de céder leurs biens à un prix nettement inférieur à leur valeur réelle, ce qui permet souvent aux acheteurs de réaliser de bonnes affaires au détriment du vendeur.

naturel, mais plutôt un choix politique motivé par des considérations de droite, ancrées dans une politique de modernisme développemental. Cette politique était formulée en termes de philosophies de modernisation et justifiée par la nécessité d'une production agricole orientée vers l'exportation.

Comme mentionné précédemment, cette dynamique se manifeste dans les réformes agraires des 20<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> siècles. Ces réformes agraires assistées par le marché (Borras, 2003), imprégnées d'une idéologie capitaliste, ont pris une forme plus marquée à partir des années 1990. Les MLAR elles-mêmes s'inscrivent dans cette contre-réforme agraire, créant ainsi un terreau favorable à l'approfondissement des relations capitalistes.

Comme au Chili, en Afrique du Sud, les bénéficiaires de ces réformes issus de milieux pauvres sont rarement subventionnés par l'État pour augmenter leur production agricole, ce qui les pousse à vendre leurs terres. Cette situation représente une tendance centrale, à laquelle s'ajoute la location de terres arables à différents segments du capital agraire. L'Afrique du Sud en est un exemple typique, avec ce que l'on désigne sous le terme de « propriété foncière appauvrie » (Ngubane, 2020). L'Angola a suivi une trajectoire similaire, annulant les terres arables redistribuées pour les remettre au grand capital (Mayende, 2022). Le Zimbabwe, bien que sa contre-réforme agraire ne puisse être appliquée dans son ensemble pour des raisons politiques, a également vu ses meilleures terres agricoles être louées à divers fragments du capital agraire après la réforme agraire (Mudimu).

Dans les années 1950, le président Nasser a institutionnalisé la réforme agraire en Égypte via une loi spécifique, garantissant les droits fonciers des locataires, des métayers et des petits propriétaires. Cela a conduit à la formation de coopératives agricoles, bénéficiant d'un soutien limité de l'État. Cependant, les conditions macroéconomiques, géopolitiques et la guerre avec Israël en 1967 ont progressivement annulé ces acquis. Les politiques d'ajustement structurel mises en place dans les années 1980 ont exacerbé la situation.

La loi 96 de 1992, surnommée la loi de contre-réforme agraire par Bush et Ayeb (2019), a porté un coup fatal à la redistribution des terres. Cette loi a abrogé les dispositions législatives qui avaient amélioré les droits fonciers des paysan·nes, des locataires et des petits fermiers, jetant ainsi les bases d'une dépossession

progressive des terres, au nom de la modernisation de l'agriculture orientée vers l'exportation. Aujourd'hui, environ un million de bénéficiaires de la redistribution des terres sous Nasser dans les années 1950 ont perdu leurs terres et les droits économiques qui y étaient associés. Ces anciens bénéficiaires se sont regroupés pour revendiquer leurs terres, mais leurs actions sont restées infructueuses (Bush et Ayeb, 2019).

### **Reprise de contrôle des terres par le capital**

#### **Marchés de location de terres**

Les réformes agraires ont, dans une certaine mesure, été affaiblies par une reprise en main par le capital des anciennes propriétés expropriées. Différents mécanismes tels que l'agriculture contractuelle, les accords d'entreprises communes, la location de terres, la vente de terres et la repossession complète des terres expropriées se sont révélés être des instruments clés de ces contre-réformes agraires. Parmi ceux-ci, les marchés de location de terres, notamment sous la forme de baux à long terme et de métayage ont été autorisés là où la vente de terres était interdite (Abay et col., 2021).

On supposait que ces marchés fonciers pouvaient remplir plusieurs fonctions, telles que l'amélioration de l'efficacité foncière et de la productivité (Deininger et Jin, 2005), notamment dans les régions où les terres sont rares et fragmentées, comme c'est souvent le cas en Chine rurale. La certification foncière, qui accompagnait ces marchés de location, était censée faciliter l'accès des foyers à la terre. En pratique, cependant, ces marchés de location ont contribué à ce que les bénéficiaires des réformes agraires et des processus antérieurs de restitution des terres soient progressivement dépossédés de leurs droits fonciers.

#### **Dynamiques de dépossession**

Les contre-réformes agraires peuvent également se manifester sous la forme de repossession et de dépossession des terres. En Amérique latine, plusieurs réformes agraires «en faveur des pauvres» ont été suivies par une intensification de la dépossession, notamment en raison de l'expansion de la culture du soja en Argentine, qui a exacerbé la perte des terres des communautés agraires (Gras, 2009). Dans cette région, de nombreux agriculteurs familiaux, bénéficiaires des réformes agraires, se voient contraints de louer leurs terres et de se transformer en travailleurs ou en

loueurs de machines agricoles. Ces pratiques de dépossession foncière sont en grande partie le résultat de facteurs tels que la libéralisation, la dérégulation et la convertibilité du peso en dollar américain (Gras, 2009).

De plus, les politiques publiques, telles que les incitations à la production (subventions, soutiens des prix, quotas), favorisent l'essor des grandes industries agricoles, souvent au détriment des petits agriculteurs et agricultrices (*ibid.*). Parallèlement, les difficultés économiques poussent certains propriétaires fonciers incapables de rembourser leurs emprunts à vendre leurs terres pour éviter la faillite. Une dynamique qui entraîne une augmentation de la marchandisation des terres. Certains agriculteurs et agricultrices, dans une tentative de survie, commencent à louer leurs terres et à louer des machines agricoles, ce qui conduit à l'expansion de la monoculture, à la perte du lien social avec la terre, à la concentration de la production, tout en maintenant une dispersion des propriétés foncières (Gras, 2009). Par exemple, en 2013, en Bolivie, les plantations de soja représentaient 35,5 % des terres arables (Vergara-Camus et Kay, 2017).

Un phénomène similaire, le «retour» de l'accaparement des terres précédemment décollectivisées, est particulièrement observé dans les anciens contextes soviétiques (Visser, Mamonova et Spoor, 2012). Dans ces pays, les bénéficiaires des réformes agraires collectivisent et louent leurs terres à des oligarques et à d'autres acteurs étrangers, y compris occidentaux et asiatiques, souvent influents. Ce phénomène a été particulièrement marqué après 2007, avec l'encouragement officiel d'investissements agricoles étrangers plutôt que locaux dans les terres (Oliveira, 2013). Cette situation a conduit à une explosion des litiges fonciers, qui ont augmenté de 50 % en raison des ventes illégales de terres (Visser, Mamonova et Spoor, 2012).

Parallèlement, une alliance entre le capital et l'État a pris forme, se dérobant ainsi aux demandes des défenseurs des droits fonciers. Bien que des compensations financières soient parfois offertes, elles sont souvent insuffisantes pour couvrir les pertes des exploitations familiales. De plus, la participation de l'État et des élites dans ces processus tend à limiter le consentement «éclairé, libre et préalable» des communautés concernées. Dans certains cas, les compensations sont rarement versées, et les négociations sont complexes (Vermeulen et Cotula, 2009).

### **Accaparement des terres**

L'accaparement des terres, particulièrement lorsqu'il est orchestré par l'État sur des terres publiques, limite considérablement les possibilités de réformes foncières à grande échelle. En effet, dans un contexte où les investissements sont perçus comme essentiels au développement, les États ont tendance à favoriser les investissements agricoles (Lavers, 2012). Dans les pays du Sud, où la main-d'œuvre est abondante mais le capital limité, l'acquisition de terres à grande échelle est privilégiée, souvent dans le cadre d'États favorisant le commerce et la croissance économique (*ibid.*). Cette tendance se renforce avec l'essor des industries minières et des projets gaziers (Hall, 2011), et a pris une ampleur considérable ces dernières années, en particulier avec la recherche de minéraux, comme le lithium, sur fond de dérèglement climatique. L'accaparement des terres publiques et communautaires, dans ce cadre, a ainsi considérablement augmenté.

Certains expert·es relient la forme contemporaine de ces contremanoeuvres agraires aux tensions géopolitiques, notamment l'annexion de l'Ukraine par la Russie (Neef et col., 2022). Dans ce contexte, les ONG internationales peuvent influencer les politiques sur le changement climatique, soutenant la notion que l'accaparement des terres serait une solution à la crise environnementale (Neef et col., 2022). Ainsi, des justifications comme la conservation des ressources et l'agro-industrialisation sont souvent avancées pour légitimer ces processus, sous prétexte de répondre à une catastrophe climatique imminente (Paprocki, 2022).

Ce type d'acquisition de terres à grande échelle entraîne la dépossession des communautés locales, les droits fonciers étant systématiquement transférés aux grands investisseurs (Hall, 2011). Selon Billon et Sommerville (2016), l'accaparement des terres résulte d'interactions complexes entre divers acteurs : investisseurs, États et gestionnaires d'actifs. Ces processus nécessitent un assemblage spécifique d'éléments, tels que l'instabilité économique, des infrastructures insuffisantes et des régimes juridiques incertains, qui encouragent davantage d'investissements agricoles, incluant ceux des secteurs agricoles et miniers (Billon et Sommerville, 2016).

La «financiarisation» des terres, notamment via des instruments comme les titres de créances ou les exonérations fiscales temporaires accordées par les gouvernements hôtes, fait partie de cet assemblage (*ibid.*). Ainsi, les fonds souverains et les fonds

d'investissement immobiliers connaissent une croissance rapide, les investissements immobiliers ayant doublé entre 2020 et 2021, passant de 8,1 à 15,5 milliards de dollars (Neef et col., 2022). De plus, ces programmes d'investissements fonciers impliquent souvent des acteurs puissants aux opinions variées sur la question, certains les considérant comme une opportunité, d'autres comme une menace pour les droits fonciers des communautés locales (Borras et col., 2011). Tandis que certains propriétaires locaux cherchent à être intégrés à ces accords fonciers en échange de salaires attractifs et d'un statut social amélioré (Hall et col., 2015), d'autres continuent de résister à cette dépossession de leurs terres.

Dans certains cas, les contre-réformes agraires prennent des formes plus subtiles. Par exemple, aux Philippines, certaines entreprises de plantations en difficulté acceptent l'expropriation de leurs terres via des baux immobiliers, dans le but de réaliser des profits stratégiques grâce aux réformes foncières (Borras et Franco, 2005). Dans les scénarios les plus extrêmes, les propriétaires terriens choisissent d'exploiter leurs terres de manière à ce que les travailleurs et travailleuses restent sous leur contrôle, tout en se présentant comme bénéficiaires des réformes foncières. Ces pratiques, bien que formellement équitables, constituent des contre-réformes agraires, car elles compromettent les objectifs de justice sociale des réformes agraires de grande envergure, en permettant aux élites de maintenir leur pouvoir foncier et d'en tirer profit.

L'accaparement des terres ne se limite pas à la dépossession des terres elles-mêmes ; il englobe également la confiscation d'autres ressources naturelles essentielles pour les communautés locales (Vermeulen et Cotula, 2009). L'accès aux ressources communes, telles que les forêts ou les pâturages, est ainsi souvent réduit ou complètement éliminé. Malgré ces défis, les mouvements paysans continuent de résister à l'accaparement des terres, bien que leurs efforts n'aboutissent pas toujours à des succès tangibles (Vergara-Camus, 2017).

Traduction de l'anglais : Tiffany Coppens

### Bibliographie

- Abay K. A., Chamberlin J. et Berhane G. (2021), «Are land rental markets responding to rising population pressures and land scarcity in sub-Saharan Africa?», *Land use policy*, 101, p. 105-139.
- Akram-Lodhi A. H., Kay C. et Borras S. M. (2009), «The political economy of land and the agrarian question in an era of neoliberal globalization», dans A. H. Akram-Lodhi et C. Kay (dir.), *Peasants and globalization: Political economy, rural transformation and the agrarian question*, Routledge.
- Amanor K. (2012), «Global resource grabs, agribusiness concentration and the smallholder: two West African case studies», *Journal of Peasant Studies*, 39 : 3-4, p. 731-749.
- Ayeb H. et Bush R. (2019), *Food Insecurity and Revolution in the Middle East and North Africa: Agrarian Questions in Egypt and Tunisia*, Anthem Press, UK and USA.
- Bellisario A. (2007), «The Chilean Agrarian Transformation: Agrarian Reform and Capitalist "Partial" Counter-Agrarian Reform, 1964-1980, Part 2: CORA, Post-1980 Outcomes and the Emerging Agrarian Class Structure», *Journal of Agrarian Change* (2), p. 145-182.
- Bellisario A. (2007), «The Chilean Agrarian Transformation: Agrarian Reform and Capitalist "Partial" Counter-Agrarian Reform, 1964-1980: Part 1: Reformism, Socialism and Free-Market Neoliberalism», *Journal of Agrarian Change*, 7 (1), p. 1-34.
- Bernstein H., (2002), «Land Reform: Taking a Long (er) View», *Journal of Agrarian Change*, 2 (4), p. 433-463.
- Borras S., R. Hall, I. Scoones, B. White et W. Wolford. (2011), «Towards a better understanding of global land grabbing: an editorial introduction», *Journal of Peasant Studies*, 38 : 2, p. 209-216.
- Borras S. et Franco J. (2012), «Global Land Grabbing and Trajectories of Agrarian Change: A Preliminary Analysis», *Journal of Agrarian Change*, 12:1, p. 34-59.
- Borras S. et Franco J. (2005), «Struggles for land and livelihood: redistributive reform in agribusiness plantations in the Philippines», *Critical Asian Studies*, 37 (3), p. 331-361.
- Borras S., Hall R., Scoones I., White B. et Wolford W. (2011), «Towards a better understanding of global land grabbing: an editorial introduction», *The Journal of Peasant Studies*, 38 (2), p. 209-216.
- Borras S., Franco J., Moreda T., Xu Y., Bruna N. et Demena B. (2022), «The value of so-called "failed" large-scale land acquisitions», *Land Use Policy*, 119, pp. 106-119.
- Borras S. (2003), «Questioning Market-Led Agrarian Reform: Experiences from Brazil, Colombia and South Africa», *Journal of Agrarian Change*, 3 (3), p. 367-394.
- Borras S. (2007), *Pro-poor land reform: A critique*, University of Ottawa Press
- Borras S. et McKinley T. (2006), *The unresolved land reform debate: Beyond state-led or market-led models* (Research Brief 2; Policy International Poverty Centre), United Nations Development Programme.
- Castañón Ballivián E. (2022), «Situating ethno-territorial claims: Dynamics of land exclusion in the Guarayos Forest Reserve, Bolivia», *The Journal of Peasant Studies*, 49 (4), p. 884-904.
- Castillo A. et Ballerstaedt E. (1983), *La reforma agraria en Santa Cruz*, Centro de Estudios Andrés Ibáñez.
- Chang H.-J. (2009), «Rethinking public policy in agriculture: Lessons from history, distant and recent», *The Journal of Peasant Studies*, 36 (3), p. 477-515.
- Carter D. (2018), «Violence, Ideology and Counterrevolution: Landowners and Agrarian Reform in Cautín Province, Chile, 1967-73», *Journal of Latin American Studies*, 51 (1), p. 1-30.

- Clements E. et Fernandes B. (2013), «Land Grabbing, Agribusiness and the Peasantry in Brazil and Mozambique», *Agrarian South: Journal of Political Economy*, 2:1, p. 41-69.
- Cotula L., S. Vermeulen, R. Leonard et Keeley J. (2009), *Land Grab or Development Opportunity? Agricultural Investment and International Land Deals in Africa*, Londres/Rome, IIED/FAO/IFAD.
- Cousins B. (2013), «Smallholder Irrigation Schemes, Agrarian Reform and "Accumulation from Above and from Below" in South Africa», *Journal of Agrarian Change*, 13:1, p. 116-139.
- Daniel S. et Mittal A. (2009), *The Great Land Grab: Rush for the World's Farmland Threatens Food Security for the Rural Poor*, Oakland: Oakland Institute.
- Deininger K. et Byerlee D. (2010), *Rising Global Interest in Farmland: Can it Yield Sustainable and Equitable Benefits?* World Bank Agriculture and Rural Development Series, Washington, DC : The World Bank.
- Deininger K. et Jin S. (2005), «The potential of land rental markets in the process of economic development: Evidence from China», *Journal of Development Economics*, 78 (1), p. 241-270.
- Deininger K. et Binswanger H (1999), «The Evolution of the World Bank's Land Policy: Principles, Experience, and Future Challenges», *The World Bank Research Observer*, 14 (2), p. 247-276.
- Edelman M., Oya C. et Borras S. (2013), «Global Land Grabs: historical processes, theoretical and methodological implications and current trajectories», *Third World Quarterly*, 34 : 9, p. 1517-1531.
- Fairhead J., Leach M. et Scoones I. (2012), «Green Grabbing: a new appropriation of nature?», *Journal of Peasant Studies*, 39 : 2, p. 237-261.
- Goldin I. (2006), «Globalisation and Development Policy», dans D. Clark (dir.), *The Elgar companion to development studies*, Edward Elgar Pub.
- GRAIN (2008), *Seized: The 2008 Land Grab for Food and Financial Security*, GRAIN Briefing, 24 octobre.
- Gras C. (2009), «Changing patterns in family farming: the case of the pampa region, Argentina», *Journal of Agrarian Change*, 9 (3), p. 345-364.
- Hall D. (2013), «Primitive Accumulation, Accumulation by Dispossession and the Global Land Grab», *Third World Quarterly*, 34 : 9, p. 1582-1604.
- Hall R. (2011), «Land grabbing in Southern Africa: the many faces of the investor rush», *Review of African political economy*, 38 (128), p. 193-214.
- Harvey D. (2005), *A brief history of neoliberalism*. Oxford University Press.
- Holt-Giménez E., Want Y. et Shattuck A., (2011), *The Urban and Northern Face of Global Land Grabs*, Food First/Institute for Food and Development Policy, Paper presented at the International Conference on Global Land Grabbing 6-8 avril 2011.
- Jang S.-H. (2007), «Land reform and capitalist development in Korea», dans M. Hart-Landsberg, S. Jeong et R. Westra (dir.), *Marxist perspectives on South Korea in the global economy*, Londres, Routledge.
- Kay C. (2001), «Reflections on rural violence in Latin America», *Third World Quarterly*, 22 (5), p. 741-775.
- Kay C. (1998), «Latin America's agrarian reform: Lights and shadows», *Land Reform, Land Settlement and Cooperatives*, 2, p. 9-31.
- Lahiff E. (2001), *Land reform in South Africa: Is it meeting the challenge?*, Policy Brief 1; Debating Land Reform and Rural Development, University of the Western Cape.
- Lavers T. (2012), «"Land grab" as development strategy? The political economy of agricultural investment in Ethiopia», *The Journal of Peasant Studies*, 39 : 1, p. 105-132.

- Le Billon P. et Sommerville M. (2017), « Landing capital and assembling “investable land” in the extractive and agricultural sectors », *Geoforum*, 82, p. 212-224.
- Li T. M. (2011), « Centering labour in the land grab debate », *The Journal of Peasant Studies*, 38 (2), p. 281-298.
- Magnan A. (2012), « New avenues of farm corporatization in the prairie grains sector: farm family entrepreneurs and the case of One Earth Farms », *Agriculture and Human Values* 29, p. 161-175.
- Moyo S. (2004), *African Land Questions, the State and Agrarian Transition: Contradictions of Neoliberal Land Reforms*, African Institute for Agrarian Studies.
- Moyo S. (2011), « Three decades of agrarian reform in Zimbabwe », *Journal of Peasant Studies*, 38 (3), p. 493-531.
- Mudimu G. T., Zuo T. et Nalwimba N. (2022), « Inside an enclave: the dynamics of capitalism and rural politics in a post-land reform context », *The Journal of Peasant Studies*, 49 (1), p. 101-128.
- Mudimu G. T., Zuo T., Shah A. A., Nalwimba N. et Ado A. M. (2021), « Land leasing in a post-land reform context: insights from Zimbabwe », *GeoJournal*, 86, p. 2927-2943.
- Ngubane M. M. (2020), *Investigating socio-spatial trajectories of class formation: Accumulation from below and above on “New Qwa Qwa farms” from the mid-1980s to 2016*.
- Olivera G. (2013), « Land Regularization in Brazil and the Global Land Grab », dans W. Wolford, S. Borras, R. Hall, I. Scoones et B. White, *Governing Global Land Deals: The Role of the State in the Rush for Land*, Wiley-Blackwell.
- Oya C. (2013a), « Methodological reflections on “land grab” databases and the “land grab” literature ‘rush’ », *Journal of Peasant Studies*, 40 : 3, p. 503-520.
- Oya C. (2013 b), « The Land Rush and Classic Agrarian Questions of Capital and Labour: a systematic scoping review of the socioeconomic impact of land grabs in Africa », *Third World Quarterly*, 34 : 9, p. 1532-1557.
- Peluso N. et Lund C. (2011), « New frontiers of land control: Introduction », *Journal of Peasant Studies*, 38 : 4, 667-681.
- Scoones I., Hall R., Borras S., White B. et Wolford W. (2013), « The politics of evidence: methodologies for understanding the global land rush », *Journal of Peasant Studies*, 40 : 3, p. 469-483.
- Vergara-Camus L. et Kay C. (2017), « The agrarian political economy of left-wing governments in Latin America: Agribusiness, peasants, and the limits of neo-evelopmentalism », *Journal of Agrarian change*, 17 (2), p. 415-437.
- Vermeulen S. et Cotula L. (2013), « Over the heads of local people: consultation, consent, and recompense in large-scale land deals for biofuels projects in Africa », dans *The Politics of Biofuels, Land and Agrarian Change*, Routledge, p. 337-354.
- Visser O. et Spoor M. (2011), « Land grabbing in post-Soviet Eurasia: the world’s largest agricultural land reserves at stake », *Journal of Peasant Studies*, 38 : 2, p. 299-323.
- Visser O., Mamonova N. et Spoor M. (2012), « Oligarchs, megafarms and land reserves: understanding land grabbing in Russia », *Journal of Peasant Studies*, 39 : 3-4, 899-931.
- von Braun J. et Meinzen-Dick R. (2009), « Land Grabbing by Foreign Investors in Developing Countries: Risks and Opportunities », *IFPRI Policy Brief* 13 Washington, DC: IFPRI.
- Wade P. (2011), « Identity, Ethnicity, and “Race” », dans T. H. Holloway (dir.), *A companion to Latin American history*, Wiley-Blackwell, p. 480-493.
- Wolf E. R. (1999), *Peasant wars of the twentieth century*, University of Oklahoma Press.

- Wolford W., Borras S., Hall R., Scoones I. et White B. (2013), «Governing global land deals: the role of the state in the rush for land», *Development and Change*, 44: 2, p. 189-210.
- Zoomers A. (2010), «Globalisation and the foreignisation of space: seven processes driving the current global land grab», *Journal of Peasant Studies*, 37: 2, 429-447.